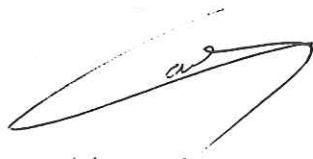


ATTESTATION

Toutes les analyses effectuées par le Laboratoire Cerba sont réalisées conformément aux exigences du Guide de Bonne Exécution des Analyses (arrêté du 26 novembre 1999).

Les résultats nominatifs des analyses effectuées sont conservés pendant une période de 5 ans.

Valable pour l'année 2010



Sylvie CADO
Directeur Département Biologie



Nathalie ROCHAND
Directeur Qualité